



CHANGEMENT CLIMATIQUE ET MIGRATION

Le changement climatique exacerbe les inégalités structurelles préexistantes, causant des dommages en particulier dans les pays du Sud vulnérables au climat et contribuant déjà à mettre des millions de personnes en mouvement ou en danger de déplacement. La politique migratoire doit être mieux intégrée à l'action climatique, à la réduction des risques de catastrophes (RRC), à la politique urbaine et aux réponses humanitaires aux déplacements internes, étant donné que les accords mondiaux respectifs sont mis en œuvre aux niveaux national et sous-national, et que les politiques doivent protéger les droits de l'homme et fournir des ressources et des options permettant aux personnes de vivre en sécurité et dans la dignité. Cette note présente certains des principaux sujets abordés lors de deux webinaires sur le changement climatique et les migrations. Ces deux webinaires faisaient partie d'une série de webinaires, organisés par des organisations de la société civile pour aborder les questions les plus actuelles sur les droits des migrant·e·s.

TRAVAILLER AVEC LES AUTORITÉS LOCALES ET FAIRE PARVENIR LES RESSOURCES AU NIVEAU LOCAL

Les autorités locales doivent s'engager, être responsabilisées et recevoir des ressources. Bien que très peu de financements climatiques parviennent au niveau local, les stratégies nationales sont formulées par le biais de consultations, y compris avec les représentant·e·s des gouvernements locaux. Il est donc essentiel de renforcer la capacité des OSC et des communautés à s'engager à ce niveau, ainsi que de faire pression pour que davantage de financements soient disponibles au niveau local (voir ci-dessous).

GARANTIR LA PARTICIPATION ET L'ACTION DES FEMMES

Chercher des moyens concrets d'intégrer les préoccupations, les besoins et la participation des femmes - en particulier des femmes pauvres, des femmes travaillant dans l'agriculture ou comme domestiques, des femmes âgées et de toutes les femmes en situation de vulnérabilité - dans les politiques et les actions tant migratoires qu'humanitaires. S'appuyer sur les forces des femmes et veiller à ce que les femmes et les filles soient représentées

LA MIGRATION EN TANT QU'ADAPTATION DÉPEND DU CONTEXTE ET DU SOUTIEN

Le fait que les personnes concernées considèrent la migration comme une adaptation dépend du contexte, des circonstances et du soutien dont elles bénéficient pour rester. Parfois, la migration est considérée comme un moyen d'adaptation - et parfois les transferts de fonds issus de la migration peuvent même aider les ménages à s'adapter. Mais de nombreuses personnes préféreraient rester si des ressources étaient disponibles pour les aider à le faire, et elles ne considèrent la migration que comme un dernier recours pour s'adapter. La migration comporte des risques et, sans soutien, elle n'aboutit pas nécessairement à des résultats positifs (et "adaptatifs") pour les individus, les ménages et les communautés touchées.

LE FINANCEMENT EST UN PROBLÈME MAJEUR, SURTOUT LORSQU'IL S'AGIT DE FAIRE PARVENIR LES FONDS ET LE SOUTIEN AU NIVEAU LOCAL, LÀ OÙ LES GENS EN ONT BESOIN

Les ressources, notamment financières, sont essentielles, mais les personnes des communautés touchées sont confrontées à de nombreux obstacles pour accéder à l'aide. La plupart des financements climatiques "fournis et mobilisés" par les pays développés pour les pays en développement sont destinés à l'atténuation plutôt qu'à l'adaptation. Des mesures d'atténuation ambitieuses sont essentielles, mais c'est le financement de l'adaptation (d'autant plus qu'il n'existe à ce jour aucun financement dédié aux pertes et dommages) qui est nécessaire pour les personnes déjà touchées. Il est urgent de permettre aux autorités locales de travailler avec les parties prenantes locales pour développer des stratégies et des plans appropriés et holistiques. Mais cela est difficile étant donné le mode de fonctionnement cloisonné d'une grande partie du financement multilatéral. Si le discours de l'ONU traite la migration comme une adaptation, il devrait y avoir un soutien plus solide pour les projets qui cherchent à soutenir la

migration comme une adaptation. A court terme, les philanthropies pourraient être plus flexibles et mieux à même de répondre aux besoins des communautés locales.

LES MIGRATIONS ET LES DÉPLACEMENTS INTERNES ET INTERNATIONAUX, AINSI QUE LES RELATIONS ENTRE EUX, DOIVENT ÊTRE PRIS EN COMPTE.

La plupart des migrations et des déplacements liés au climat ont lieu à l'intérieur des frontières. Alors que les gouvernements ont refusé d'aborder la question du déplacement interne dans le Pacte mondial pour les migrations (ou dans le Pacte mondial pour les réfugiés), il est urgent d'aborder le déplacement interne et les besoins et droits des personnes déplacées et des migrant·e·s climatiques internes dans le contexte de la politique climatique et de la politique migratoire. Dans de nombreux pays, un nombre croissant de personnes sont déplacées par les inondations dues à des tempêtes plus sévères et plus fréquentes. Si les gouvernements sont incapables de répondre aux droits, aux besoins et au bien-être des PDI et des migrant·e·s internes, cela crée des pressions sur les migrations transfrontalières.

UNE TRANSITION JUSTE & L'IMPORTANCE DU TRAVAIL DÉCENT - POUR LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES MIGRANTES ET POUR TOU·TE·S

Les gouvernements doivent réfléchir à ce que signifie une transition juste, tant au sein des pays qu'au-delà des frontières. Les impacts du changement climatique et les transitions nécessaires à la décarbonisation des économies entraîneront des déplacements de population. Nous devons réfléchir à des transitions justes dès maintenant, mais aussi envisager à plus long terme de rendre les moyens de subsistance durables. Cela peut parfois impliquer une mobilité interne et internationale, mais cela ne peut pas impliquer que les gens doivent passer d'une forme d'exploitation à une autre.

Les programmes de visas de travail temporaires qui ne protègent pas les droits des travailleurs et travailleuses migrantes ne constituent pas une réponse appropriée à la crise climatique ou aux crises humanitaires plus larges. La santé et la sécurité au travail et la liberté d'association sont des droits. Nous devons être mieux préparé·e·s à plaider au niveau national (ainsi qu'au niveau régional et international) pour des réponses politiques adéquates à la migration transfrontalière liée au climat - pas seulement des protections temporaires, ou une protection des réfugié·e·s pour quelques-un·e·s seulement, ou l'extension des programmes de travailleurs et travailleuses temporaires exploitées. Il est important d'engager des mouvements informés de défense des droits des immigrant·e·s dans les pays de destination.

DONNÉES ET ACTION

Les appels à "plus de données" ne doivent pas se substituer à une action et un soutien concrets là où ils sont nécessaires maintenant. D'un autre côté, dans de nombreux pays, les données sont nécessaires aux communautés touchées pour concevoir et mettre en œuvre des systèmes de réduction des risques et d'alerte précoce. Elles sont également souvent nécessaires pour obtenir des financements et d'autres ressources pour l'adaptation.